

# LE TEMPS

CHF 5.- / France € 4.60

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021 / N° 7145

**WEEK-END**



## OUVERTURE

A la redécouverte des chefs-d'œuvre de Dino Risi ●●● PAGE 18

## FEUILLETON

Emmanuel Carrère raconte les survivants du Bataclan ●●● PAGE 21

## LIVRES

«Double Nelson», une belle prise de lettres par Philippe Djian ●●● PAGE 27

## Dans la vigne, des grappes de résilience

**VENDANGES** Les vignes de François Montet, viticulteur à Blonay, ont affronté des pluies sans fin, de sérieuses attaques de mildiou, sans oublier le gel du printemps

■ Pourtant, tout n'est pas perdu sur ses parcelles. Ici, un ensoleillement différent, là un traitement juste à temps ont produit tout de même un beau raisin

■ Mais certains de ses collègues ont tout perdu. «Je ne peux que les encourager à tenir bon», dit le producteur, qui préside la Fédération vaudoise des vignerons

■ Pendant ce temps, en Valais, les vols se multiplient et sont plus nombreux que naguère. 8300 kg de raisin ont été vendangés à l'insu des propriétaires de parcelles

## 6 Suisse

# Les vendanges de la dignité

**VAUD** Après une année historiquement difficile pour les vignes, les vendanges battent leur plein. Plongée entre deux rangées de sécateurs, à Blonay, où la fierté vigneronne et l'optimisme l'emportent sur la sinistrose

SAMI ZAÏBI

@ZaibiSami

La nuit, fraîche et humide, est encore épaisse quand, entre deux cuves vides et une rangée d'outils, François Montet briefe son équipe. Les mains noueuses du vigneron de Blonay, au-dessus de Vevey, serrent un café fumant, et ses yeux sont rivés sur son portable. Il guette une application météorologique en temps réel, où un radar des pluies doit lui dire si l'averse nocturne est vraiment finie, faute de quoi il serait impossible de vendanger, l'eau se mêlant au raisin.

## Deux parcelles identiques mais traitées à différents moments peuvent connaître des sorts diamétralement opposés

Sacrée pluie! C'est déjà elle qui a fait de l'année 2021 «la pire de l'histoire», du dire des vigneronnes les plus âgées. «Entre la mi-juin et la mi-juillet, nous avons eu 27 jours avec de la pluie, dont 23 où le mildiou a repiqué», témoigne le viticulteur. Le mildiou, c'est cette peste de la vigne, un champignon qui prolifère en conditions humides. Il fut cette saison la plus grande menace, mais pas la seule: le gel tardif et la grêle, au printemps, avaient déjà fait périr de nombreuses parcelles.

### Des régions inégalement touchées

Ce matin, le ciel sera finalement clément, c'est ce que prédit l'appi. Les vendangeurs pourront donc venir à 9h, comme prévu. En attendant leur arrivée, François Montet descend dans la cave afin de débouber (c'est-à-dire ôter les résidus solides) la récolte de chasselas d'hier. Non loin, la

cuve de raisins rouges dégage une forte odeur de fermentation, qui embaume de son parfum âcre et fruité la pièce.

A voir le vigneron utiliser ses machines perfectionnées, à l'entendre égrener des chiffres précis et dérouler ses explications complexes, il semble autant chimiste qu'ingénieur. «On fait au moins cinq métiers le même jour», déclare celui qui est également patron, vendeur et promoteur. Il a pourtant accepté d'enfiler une sixième casquette: président de la Fédération vaudoise des vignerons (FVV).

Cette position lui offre une vue d'ensemble de la situation sur le territoire cantonal. «La situation varie énormément d'une région à l'autre. Dans le Nord vaudois, les récoltes ont été bonnes, à part à Concise où la grêle a frappé. Sur La Côte, les pertes se chiffrent à 10-15%. C'est plus dur en Lavaux et dans le Chablais, où certaines parcelles ont été complètement anéanties. Ceci est notamment dû aux reliefs, qui empêchent le soleil de sécher les grains le matin, quand le mildiou attaque.»

### Question de détail

C'est parfois une question de détail. Démonstration un peu plus tard dans les vignes en contrebas, alors que le soleil, qui s'est fait une place entre les nuages, éclaire le Léman qui s'étend sous nos pieds, de Ville-neuve à Evian. Deux parcelles de chasselas se côtoient. L'une est emplie de grappes lourdes, pleines, gorgées de soleil. L'autre est plus maigre, quelques rafles sont devenues noires, asséchées en raison du mildiou. «C'est à cause de leur orientation», explique François Montet. La première se trouve pile dans l'angle du soleil à l'aube, quand le mildiou «repique». Les grappes y sont donc rapidement séchées, alors que sur la seconde, la petite ombre portée les maintient plus longtemps dans l'humidité.» Voilà ce qui explique notamment pourquoi les vignes chablaisiennes sont les plus touchées dans le canton de Vaud. De même que les valaisannes, où des pertes de 30 à 50% sont évoquées. C'est aussi une question de

chance. Il s'agit de traiter la vigne au bon moment, et en bonne quantité. Deux parcelles parfaitement identiques mais traitées à différents moments peuvent connaître des sorts diamétralement opposés. Terrible loterie pour ces métiers de la terre où l'on ne compte pas ses heures. Le vrai bilan, précis, sera lui tiré à la fin des vendanges.

### Fierté vigneronne

En attendant, celles-ci battent leur plein. Entre les lignes de ceps, une vingtaine de vendangeurs armés de sécateurs coupent des grappes de belle facture, ayant baigné dans le soleil depuis mi-août.

Ils les délestent de leurs grains surmaturés et les empillent sur des caisses jaunes et orange qu'ils tirent ensuite sur des «luges», structures de métal qui permettent aux caisses de glisser le long des couloirs herbeux.

Parmi les vendangeurs se trouvent principalement des gens du coin. Certains se font payer en bouteilles, d'autres en espèces, à 18 francs de l'heure. C'est le cas de Benjamin et Morgan, deux sympathiques trentenaires français qui détonnent au milieu des Blonnaysans. Le premier, coiffé d'un bérêt, arbore un short et une chemise à fleurs, malgré le froid mordant, le second porte un chignon et un bandeau. Les deux amis vivent dans un van, en itinérance, selon ce que la saison offre comme boulot. Venus de Champagne-Ardenne, où ils ont vendangé pendant deux mois – «des grappes en bien pire état qu'ici!» –, les deux compères bosseront à la montagne cet hiver.

Au long de la matinée, à discuter avec l'exploitant, les employés et les vendangeurs, on sent la fierté vigneronne. Elle se loge dans l'ardeur au travail, dans les rires aussi, dans la volonté ferme de rester optimiste, surtout. Pas question de verser dans le misérabilisme ou la victimisation. François Montet pointe d'ailleurs un effet de loupe: «Oui, la situation est historiquement difficile. Cependant, ces quelques parcelles très touchées – sur lesquelles les vignerons concernés et les journalistes ont tendance



Les vendangeurs coupent les grappes, les délestent de leurs grains surmaturés et les empillent dans des caisses jaunes et orange qu'ils tirent ensuite sur des «luges». (OLIVIER VOGLSANG POUR LE TEMPS)

à se focaliser – ne sont pas forcément représentatives. On ne parle pas de la parcelle d'à côté qui est intacte.» Pour compenser les pertes de cette année, les vignerons pourront d'ailleurs compter sur les réserves des cuvées 2019 et 2020, peu vendues en raison de la pandémie, qui a dissous cette vie associative

et locale, principale clientèle des producteurs du coin.

Il y a pourtant ceux qui ont tout perdu. Si des assurances existent pour le risque de grêle, il n'y en a aucune pour les maladies comme le mildiou. Il n'y a aucune aide d'Etat non plus, bien que des discussions soient en cours pour combler le vide législatif. Que

leur dire? «Aux collègues qui ont tout perdu sur bon nombre de leurs parcelles et m'appellent pour me faire part de leur désarroi, je ne peux que les encourager à tenir bon en pensant que la récolte suivante sera bien meilleure quantitativement.»

Le monde de la vigne se relèvera, comme il le fait toujours. ■

## En Valais, les vols de raisins se multiplient

**VITICULTURE** Depuis le début des vendanges, dix vols de récolte ont été constatés dans le vignoble valaisan. Une chiffre cinq fois plus élevé que l'année dernière. Le reste de la Suisse romande n'est pas touché par cette problématique

GRÉGOIRE BAUR

@GregBaur

Gel, pluie en abondance, maladies cryptogamiques: le vignoble suisse n'a pas été épargné cette année. Et à l'heure des vendanges, cela se ressent. Les quantités encavées sont moindres et surtout inégales en fonction des régions et des caprices de dame nature. Au point de donner de mauvaises idées à certains. En Valais, les vols de vendanges se multiplient.

«Nous recensons dix vols, pour un butin total estimé à 8300 kilos de raisins»,

indique Stève Léger, le porte-parole des forces de l'ordre valaisannes. Alors que la période des vendanges n'est pas encore terminée, le nombre de vols est déjà cinq fois plus élevé que l'an dernier.

### «Il faut être plusieurs pour faire ça»

Pierre Dorsaz, de la cave Les Collines à Fully, fait partie des victimes. Une de ses vignes, située sur les hauts de Saxon, a été pillée. Il estime la perte à près de 2000 kilos de raisins. «C'est quelqu'un d'équipé, avec certainement une équipe de vendangeurs. Il faut être plusieurs pour faire ça», explique-t-il à nos confrères de Rhône FM.

Mais comment ne pas se faire prendre? «On peut comparer ces voleurs à ceux qui arrivent avec un camion de déménagement pour vider un appartement. Rien ne dit qu'il s'agit de cambrioleurs. Seules les personnes qui

connaissent les propriétaires peuvent s'en rendre compte», détaille Stève Léger.

### Vignoble mis à ban

Pour minimiser les risques, certaines communes ont misé sur des mesures préventives. C'est le cas de Chamossan, la plus grande commune viticole du canton. «Les vignerons, craignant que la tentation du vol ne soit trop grande, ont demandé à la commune de prendre des mesures», a indiqué son président Claude Crittin, à Keystone-ATS. Les autorités ont donc décidé la mise à ban du vignoble. Il est ainsi interdit de se promener dans les vignes.

Si le Valais est touché par cette problématique, ce n'est pas le cas du reste du vignoble romand. Contactés, les polices cantonales genevoise, neuchâteloise et vaudoise nous assurent n'avoir constaté aucun délit de ce type. ■

## EN BREF

### La plainte de Paulsen contre Tamedia rejetée

Les publications de Tamedia n'ont pas mené une campagne contre Frederik Paulsen. Le Tribunal de district de Zurich a rejeté vendredi la plainte du milliardaire suédois établi dans le canton de Vaud pour atteinte illicite à sa personnalité. Aucun des articles incriminés ne porte atteinte à la personnalité du plaignant. La plainte a été rejetée dans son intégralité, a indiqué le tribunal. Les articles incriminés rapportent que le milliardaire, citoyen suédois, a effectué plusieurs voyages en Russie avec des politiciens suisses dans le cadre de sa fonction de consul honoraire de Russie. M. Paulsen estime que ces reportages ne présentent aucun intérêt. Il a exigé la suppression de ces articles de toutes les archives. ATS

### SUR LE WEB

#### Musiques actuelles à Genève: vers des cachets à la hausse

Un article à lire sur notre site à l'adresse <https://www.letemps.ch/suisse>